

EFFET DU PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE (PNRU) SUR LA VARIATION DE LA MIXITE SOCIALE DANS LES QUARTIERS.

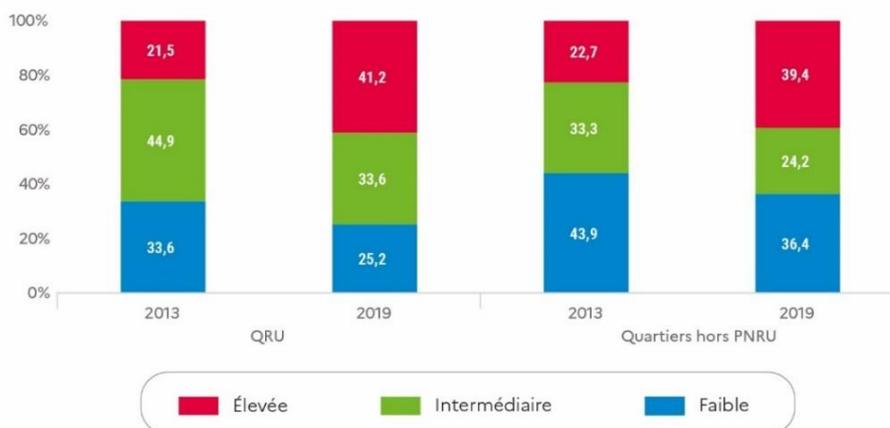
La majorité des quartiers a connu une stabilité de leur mixité sociale¹ entre 2013 et 2019, même si certaines zones urbaines sensibles en rénovation urbaine ont connu une amélioration de leur mixité au cours de la même période. Cette amélioration est d'ailleurs plus marquée dans les quartiers en rénovation urbaine conventionnée² que dans les quartiers n'ayant pas fait l'objet de rénovation urbaine.

Au niveau géographique, les quartiers à « diversité sociale élevée » se concentrent principalement dans les zones urbaines les plus denses, à l'exception du Nord-Pas-de-Calais qui concentre toujours un nombre important de quartiers à « faible diversité sociale » en dépit d'une évolution positive entre 2013 et 2019.

La mixité sociale s'améliore dans les quartiers en rénovation urbaine, surtout dans ceux qui sont conventionnés.

De 2013 à 2019, les quartiers « à diversité sociale élevée » augmentent dans l'ensemble en passant de 21,9 % à 40,8 %. La hausse est plus marquée dans les quartiers en rénovation urbaine, qu'ils soient conventionnés ou non, avec une augmentation de 21,5 % à 41,2 %, soit un gain d'environ 20 points de pourcentage. En parallèle, les quartiers hors PNRU ont aussi progressé en mixité sociale, mais de manière moins importante.

Variation du degré de diversité sociale par catégorie de quartier



Note de lecture : En 2013, 33,6 % des QRU étaient à faible diversité.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

¹ La mixité sociale est entendue ici comme une distribution équilibrée des groupes sociaux par rapport à l'ensemble des 610 quartiers retenus dans l'étude.

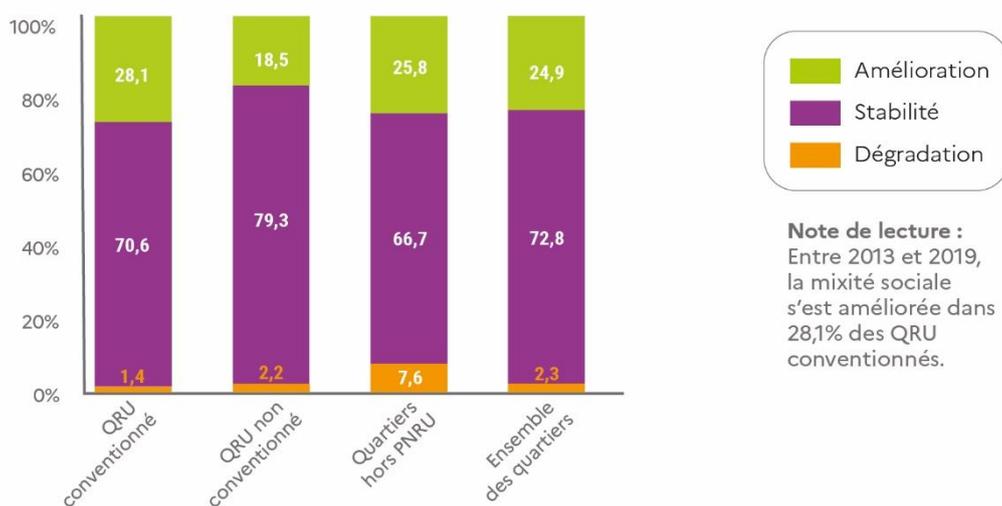
² Les quartiers conventionnés sont inscrits dans le PNRU et font donc l'objet d'une convention spécifique entre l'ANRU, les collectivités locales, les maîtres d'ouvrage, Action Logement et la Caisse des Dépôts et Consignations.

En distinguant si le quartier fait l'objet d'une convention ou non, les quartiers à « **diversité sociale élevée** » parmi les QRU non conventionnés ont connu une progression de 20,7 % à 34,8 %. Cette augmentation de la mixité sociale dans les QRU est donc portée par les QRU conventionnés qui sont passés de 21,9 % à 44,4 %.

La coexistence des catégories de population (selon la nationalité, l'origine et le niveau du diplôme³) n'a pas connu de changement significatif entre 2013 et 2019 dans la majorité des quartiers. Dans environ 70 % de l'ensemble des quartiers, le degré de mixité sociale est resté stable.

En analysant plus finement les dynamiques d'évolution de la mixité sociale, les quartiers ayant fait l'objet d'une opération de rénovation urbaine conventionnée sont proportionnellement plus nombreux à avoir connu une amélioration de la mixité sociale par rapport aux autres catégories de quartier. En effet, dans les QRU conventionnés, 28,1 % voient leur mixité sociale s'améliorer, contre 25,8 % pour les quartiers hors PNRU.

Variation de l'état de la mixité sociale par catégorie de quartier



Note de lecture :
Entre 2013 et 2019, la mixité sociale s'est améliorée dans 28,1% des QRU conventionnés.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

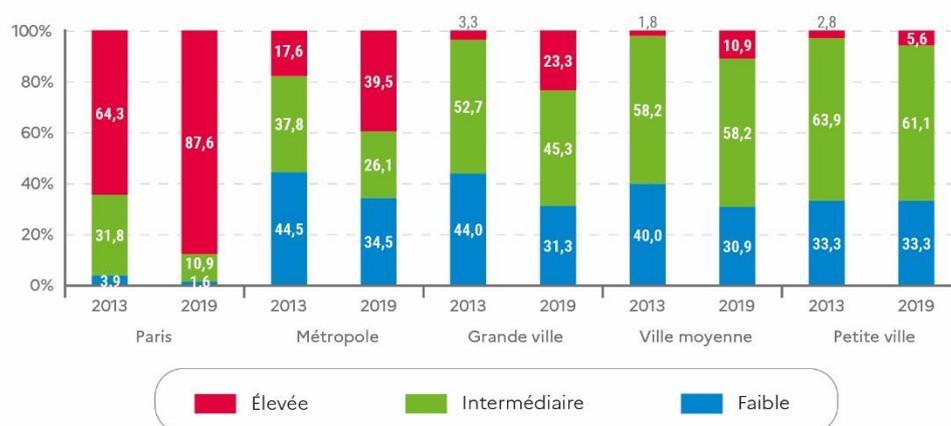
Les quartiers de « diversité sociale élevée » se concentrent et augmentent davantage dans les départements les plus peuplés

Entre 2013 et 2019, les quartiers à « diversité sociale élevée » sont majoritairement situés dans les zones les plus peuplées (en Île-de-France et dans une moindre mesure en Auvergne-Rhône-Alpes et dans les Bouches-du-Rhône). En 2013, une différence entre l'Est et l'Ouest était notable en Île-de-France, avec l'Est de la région caractérisé par une « diversité sociale intermédiaire ». Elle s'est atténuée en 2019, notamment en Seine-Saint-Denis où les quartiers sont devenus plus mixtes. Ces changements concernent davantage les quartiers conventionnés. Parallèlement, les départements du Nord et du Pas-de-Calais ont connu une diminution des quartiers à « faible diversité » et une augmentation du nombre de quartiers à « diversité sociale élevée ». Ces transformations concernent également les quartiers conventionnés.

³ L'origine signifie si la personne est immigrée ou non immigrée.

Le poids des quartiers à « diversité sociale élevée » et leur progression entre 2013 et 2019 sont particulièrement élevés à Paris et dans les grandes zones urbaines

Variation des classes de mixité sociale des quartiers par taille d'agglomération



Note de lecture : À Paris, 64,3 % des quartiers sont à diversité élevée en 2013.

Champ : France métropolitaine • Source : Insee, Recensement population (RP) 2013 et 2019 • Traitements : ANCT-ONPV • Réalisation : ANCT pôle ADT - Cartographie 12/2023

Méthodologie

Cette étude évalue l'effet du Programme National de Rénovation Urbaine sur la variation du degré de mixité sociale dans les zones urbaines sensibles⁴. Utilisant une méthode comparative, elle analyse les quartiers en rénovation (conventionnés et non) et ceux hors programme. L'indice de Theil classe les quartiers selon des critères démographiques (la nationalité et le statut d'immigré) et éducatifs (le niveau de diplôme des populations), aboutissant à trois catégories de mixité sociale :

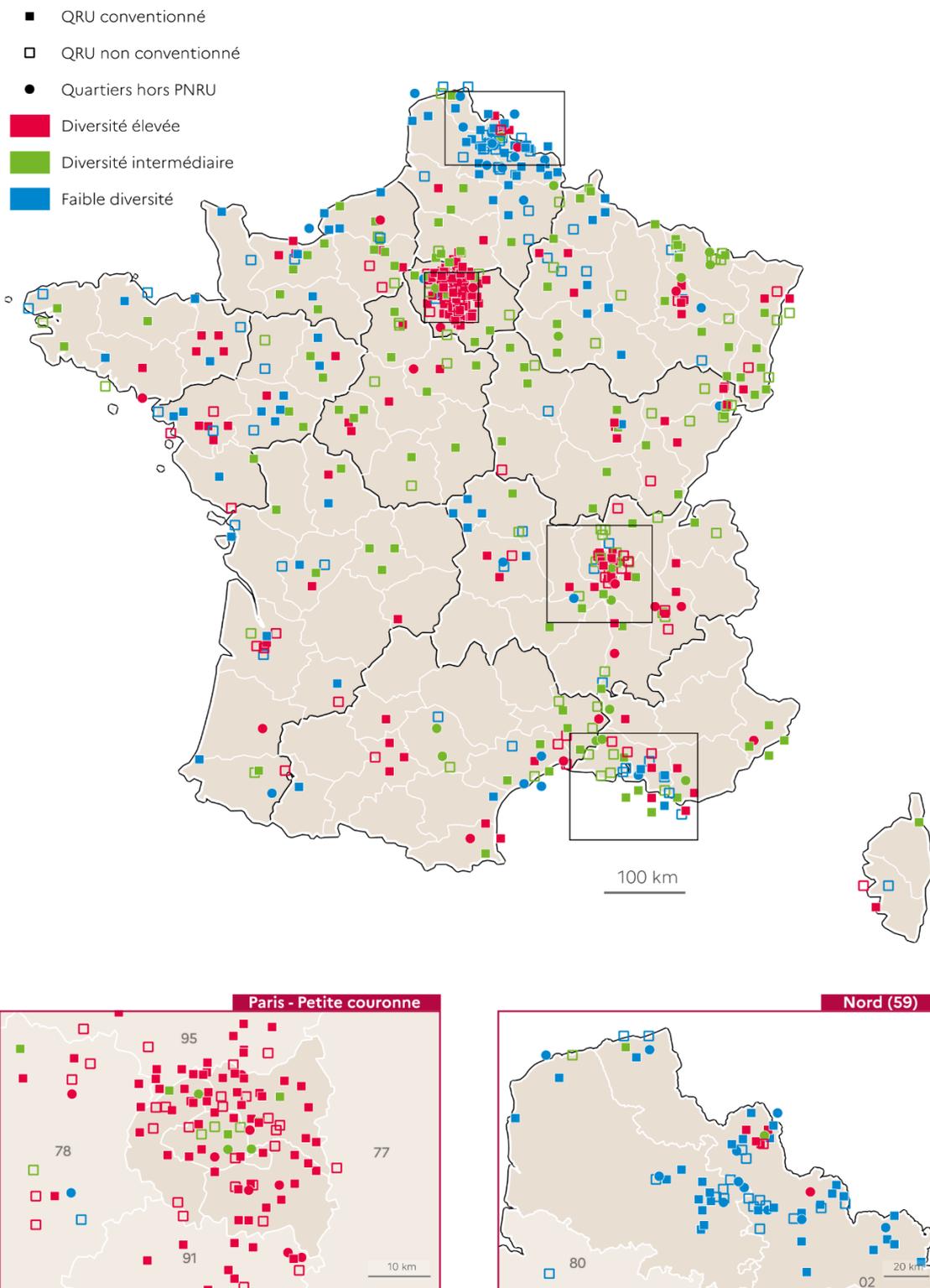
- Les quartiers à « **diversité sociale élevée** », qui se caractérisent par une hétérogénéité marquée tant sur le plan démographique qu'éducatif. Ce type de quartier se caractérise par une répartition relativement équilibrée des différentes catégories sociales.
- Les quartiers à « **diversité sociale intermédiaire** », qui offrent une mixité démographique modérée, mais qui se caractérisent par un plus faible niveau de diversité éducative, avec une prédominance de résidents ayant des niveaux d'éducation similaires, souvent inférieurs au baccalauréat.
- Les quartiers à « **faible diversité sociale** », qui présentent une plus faible diversité démographique et éducative.

Auteurs : Kablan Koffi, analyste territorial, avec la collaboration de Maximilien Dubois, chef de projet, et sous la direction éditoriale de Sylviane Le Guyader, cheffe du pôle Analyse et diagnostics territoriaux (ANCT / ONPV).

L'ensemble du rapport est consultable sur le [site de l'ONPV](#).

⁴ Dans les sections suivantes du présent document, l'expression « quartiers » fait référence à la fois aux Zones Urbaines Sensibles (ZUS) et aux quartiers désignés sous l'appellation « Article 6 ». Il convient de distinguer ces quartiers de ceux de la géographie prioritaire de la politique de la ville de 2014 (QPV) qui font l'objet du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) mis en place en 2014. Il est à noter que le périmètre de certaines ZUS recoupe celui des QPV (2014).

Distribution des catégories de mixité sociale selon le statut des quartiers en 2019



Source : ONPV 2023, ANCT 12/2023 Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023